



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5312005 - Rivières de Pont-l'Abbé et de l'Odet

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR5312005

1.3 Appellation du site

Rivières de Pont-l'Abbé et de l'Odet

1.4 Date de compilation

30/09/2005

1.5 Date d'actualisation

30/09/2005

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/03/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000264417

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,19694°

Latitude : 47,86111°

2.2 Superficie totale

709 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

78%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	22 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29037	COMBRIT
29085	ILE-TUDY
29135	LOCTUDY
29170	PLOMELIN
29220	PONT-L'ABBE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A004	Tachybaptus ruficollis	w	34	34	i	P		C		C	
B	A005	Podiceps cristatus	w	16	16	i	P		D			
B	A008	Podiceps nigricollis	w	12	32	i	P		C		C	
B	A017	Phalacrocorax carbo	w	125	125	i	P		D			
B	A026	Egretta garzetta	p	50	60	p	P		C		C	
B	A028	Ardea cinerea	w	24	170	i	P		C		C	
B	A028	Ardea cinerea	p	65	70	p	P		C		C	
B	A034	Platalea leucorodia	w	37	69	i	P		A		C	
B	A034	Platalea leucorodia	c	160	220	i	P		A		C	



B	A046	Branta bernicla	w	200	480	i	P		C		C	
B	A048	Tadorna tadorna	w	230	458	i	P		C		C	
B	A048	Tadorna tadorna	p	2	2	p	P		C		C	
B	A050	Anas penelope	w	600	1450	i	P		B		C	
B	A052	Anas crecca	w	430	850	i	P		C		C	
B	A054	Anas acuta	w	80	240	i	P		C		C	
B	A069	Mergus serrator	w	8	27	i	P		C		C	
B	A072	Pernis apivorus	p	8	8	p	P		D			
B	A092	Hieraetus pennatus	p	1	1	p	P		C		A	
B	A094	Pandion haliaetus	c	5	10	i	P				C	
B	A130	Haematopus ostralegus	w	59	143	i	P		D			
B	A132	Recurvirostra avosetta	w	86	350	i	P		B		C	
B	A137	Charadrius hiaticula	w	350	500	i	P		B		C	
B	A140	Pluvialis apricaria	w	2500	2500	i	P		A		C	
B	A141	Pluvialis squatarola	w	300	750	i	P		B		C	
B	A142	Vanellus vanellus	w	500	2000	i	P		B		C	
B	A143	Calidris canutus	w	58	83	i	P		D			
B	A149	Calidris alpina	w	2000	6500	i	P		C		C	
B	A151	Philomachus pugnax	w	53	53	i	P		A		C	
B	A153	Gallinago gallinago	w	180	300	i	P		D			
B	A156	Limosa limosa	w	8	59	i	P		C		C	
B	A157	Limosa lapponica	w	160	160	i	P		B		C	
B	A160	Numenius arquata	w	300	540	i	P		B		C	



B	A162	Tringa totanus	w	340	340	i	P		B		C	
B	A164	Tringa nebularia	w	8	58	i	P		A		C	
B	A169	Arenaria interpres	w	20	100	i	P		C		C	
B	A224	Caprimulgus europaeus	p	5	10	p	P		D			
B	A236	Dryocopus martius	p	1	1	p	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Falco subbuteo	3	4	p	P						
B		Accipiter gentilis	1	1	p	P						

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	75 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	8 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N19 : Forêts mixtes	15 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Il reviendra au comité de pilotage local réunissant tous les acteurs concernés de décliner les objectifs en fonction des caractéristiques propres à chaque espace, des exigences écologiques des espèces présentes et de valider leur faisabilité locale dans le cadre du document d'objectifs qui sera élaboré pour la gestion du site. Sans anticiper sur cette phase de concertation, des orientations générales peuvent d'ores et déjà être indiquées, dont certaines confortent des pratiques déjà mises en oeuvre.

Sur la rivière de Pont l'Abbé, la vasière située à l'ouest de l'île Chevalier ainsi que l'anse du Pouldon sont des secteurs classés en réserve de chasse du domaine public maritime, sur une surface de 208 ha. Le bois de Bodilio et la partie ouest de l'estuaire sont en ZNIEFF de type I. Le classement en ZPS n'entraînera pas de modifications pour la pratique de la chasse.

Dans l'estuaire de la rivière de Pont l'Abbé, différentes études font état d'une fréquentation anarchique par de petites embarcations (canots, kayak,

) provoquant des dérangements répétés à l'avifaune durant l'hivernage, ce qui limite le rôle d'accueil de ces sites pour les oiseaux, avec un possible impact sur leur survie. Pour réduire les effets négatifs des activités nautiques sur l'avifaune, des couloirs de navigation seront à délimiter en concertation avec les différents usagers.

Ces mesures de gestion prévisibles ne concernent qu'un nombre très limité d'usagers et ne remettent pas en cause les différentes activités dans la ZPS. En revanche, elles sont de nature à diminuer la distance de fuite des oiseaux et à terme, à en augmenter les effectifs. Il en résultera donc un bénéfice significatif pour le nombre croissant de personnes sensibles à la découverte de la nature et cela contribuera au développement du tourisme dans la région.

4.2 Qualité et importance

Dans le sud-ouest du Finistère, les rivières de Pont l'Abbé et l'Odét sont distantes de 5 kilomètres. Ces zones humides constituent un ensemble fonctionnel cohérent et les échanges au niveau de l'avifaune sont réguliers tout au long de l'année et concernent plusieurs espèces de l'annexe I de la Directive " Oiseaux ". Ces deux grands sites naturels figurent parmi les ensembles paysagers remarquables du département.

Dans un cadre grandiose bien desservi par des chemins de randonnée et des postes d'observation, plusieurs espèces spectaculaires sont facilement visibles par un large public. C'est le cas pour la spatule blanche, les hérons et aigrettes, canards et limicoles nombreux du début de l'automne à la fin de l'hiver. Aussi depuis quelques années, se développe dans ces deux secteurs une fréquentation touristique basée sur la découverte de la nature encouragée et encadrée par les communes riveraines.

Les effectifs hivernants de spatule blanche confèrent à la ZPS un niveau d'importance internationale pour cette espèce.

La ZPS abrite également :

- 7% de l'effectif de chevalier gambette hivernant en France et figure dans les trois plus importants site nationaux pour l'hivernage de cette espèce,

- 1,9% de l'effectif de barge rousse hivernant en France,

- 1 % de l'effectif d'avocette élégante hivernant en France.

Au total, la ZPS a une valeur d'importance nationale pour une douzaine d'espèces de limicoles et de canards

La rivière de Pont l'Abbé figure parmi les plus importants sites d'hivernage au plan national pour la spatule blanche et le chevalier gambette. Il est possible qu'à court terme la spatule blanche se reproduise dans la colonie de héron cendré et d'aigrette garzette du bois de Bodilio.



Dans l'estuaire de l'Odet les rapaces atteignent une diversité et des densités remarquables en Bretagne. C'est le seul point de reproduction de l'aigle botté dans l'ouest de la France. Plusieurs individus de balbuzard pêcheur stationnent en août et septembre.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public de l'état	%
Domaine public maritime	%

4.5 Documentation

GUERMEUR Y. et J.Y. MONNAT 1980. Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. SEPNB/Ar Vran/DPN. 240 pages.

MAHEO R. 2003. Synthèse des comptages Wetlands International. Station biologique de Bailleron, Séné.

MOREL R. & BARGAIN B. 2003. L'avifaune de l'estuaire de l'Odet (Finistère Sud). État des connaissances sur l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante de l'estuaire de l'Odet de 1967 à 2003. Rapport Bretagne Vivante/ SAGE Odet. 37 pages.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris, 560 pages.

TREBAOL R. 2003. Suivi naturaliste dans l'estuaire de Pont l'Abbé. Rosquerno Estuaire. 14 pages

Autres acteurs fournisseurs de données : l'association Rosquerno Estuaire et le Groupe Ornithologique breton.

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	15 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	6 %
32	Site classé selon la loi de 1930	2 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	30 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Les périmètres proposés à désignation en ZPS sont quasiment intégralement constitués par des habitats d'intérêt communautaire et en particulier de vasières, prés salés et lagunes. Le périmètre prend en compte les principales zones d'alimentation (vasières) et de repos (herbus) pour les espèces d'oiseaux d'intérêt majeur.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DIREN Bretagne 2, rue Maurice Fabre CS 86523 35065
RENNES CEDEX Tel : 02 23 48 64 00

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
 Non, mais un plan de gestion est en préparation.
 Non



6.3 Mesures de conservation

Pour partie : Conservatoire du littoral



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300023 - Archipel des Glénan

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5300023	1.3 Appellation du site Archipel des Glénan
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 30/09/2011	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/05/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000461175

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,00889°

Latitude : 47,72944°

2.2 Superficie totale

58725 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29058	FOUESNANT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		17617,5 (30 %)		G	A	B	C	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		88,09 (0,15 %)		G	C	C	B	B
1150 <i>Lagunes côtières</i>	X	5,87 (0,01 %)		G	C	C	B	B
1160 <i>Grandes criques et baies peu profondes</i>		11745 (20 %)		M	B	C	B	B
1170 <i>Récifs</i>		13506,75 (23 %)		M	A	C	A	A
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0 (0 %)		G	C	C	B	B
1220 <i>Végétation vivace des rivages de galets</i>		0 (0 %)		G	C	C	B	B
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		23,49 (0,04 %)		G	D			
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		0 (0 %)		G	D			
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		0 (0 %)		G	D			
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		0 (0 %)		G	D			
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		0 (0 %)		G	D			
2120		0		G	D			



Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)		(0 %)						
2130 Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	X	23,49 (0,04 %)		G	C	C	B	B
2190 Dépressions humides intradunaires		0 (0 %)		G	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	Tursiops truncatus	c			i	P	DD	C	B	C	B
M	1351	Phocoena phocoena	c			i	P	DD	D			
M	1364	Halichoerus grypus	w			i	P	G	C	B	C	B
P	1441	Rumex rupestris	p			i	P	G	C	B	A	B
P	1676	Omphalodes littoralis	p			i	P	G	B	B	A	B
P	1868	Narcissus triandrus subsp. capax	p			i	P	G	A	A	A	A

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
F		Cetorhinus maximus			i	P					X	
F		Hippocampus hippocampus			i	P					X	
F		Hippocampus guttulatus			i	P						X
I		Nucella lapillus			i	P					X	
M		Balaenoptera acutorostrata			i	P			X		X	
M		Delphinus delphis			i	P			X		X	
M		Globicephala melas			i	P			X		X	
P		Asphodelus arrondeaui			i	P						X
P		Crambe maritima			i	P						X
P		Elymus arenarius			i	P						X
P		Eryngium maritimum			i	P						X
P		Isoetes histrix			i	P						X
P		Linaria arenaria			i	P			X	X		
P		Ophioglossum lusitanicum			i	P						X
P		Polygonum maritimum			i	P						X
P		Aetheorhiza bulbosa subsp. bulbosa			i	P						X
P		Lithothamnion coralloides										
R		Dermochelys coriacea			i	P	X		X		X	
R		Lacerta viridis			i	P	X					X



R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	
---	--	----------------------------------	--	--	---	---	---	--	---	--	---	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	95 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	0 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0 %

Autres caractéristiques du site

Archipel de roches cristallines constitué par un vaste ensemble infra-littoral de récifs rocheux et de sédiments (sables coquillers, maërl) et de quelques îlots à végétation dunale prédominant

Il bénéficie en 2008 d'une forte extension vers le large, jusqu'à 10 km du site initial au sud et à l'est, vers la cote - 80 m, et jusqu'à la côte de Moustierlin au nord.

Le site comporte l'archipel des Glénan et l'île aux Moutons (ainsi que les îlots Enez ar Razed et Penneg Ern).

Vulnérabilité : La fréquentation nautique et touristique, notamment sur les milieux marins et les dunes et l'extraction de maërl sont les principales menaces.

Différentes études et interventions ont permis d'attirer l'attention des pouvoirs publics quant aux impacts de l'extraction de maërl qui a débuté de façon industrielle en 1965 (Grall J., 2003) : le banc s'est considérablement réduit et a changé de nature, et la faune et la flore associées se sont appauvries.

L'abandon éventuel de l'entretien des zones arrières-dunales (pâturage extensif, fauche) mettrait en péril la station de Narcisse des Glénan.

La sauvegarde des bancs de Maërl, la gestion des activités nautiques et de la fréquentation insulaire et péri-insulaire, l'information et la sensibilisation, devront rester au coeur des préoccupations des gestionnaires, ainsi que le maintien ou la mise en place d'une pêche durable, respectueuse des habitats marins de l'archipel. Une gestion coordonnée avec les sites limitrophes est souhaitable.

Si les fonds subtidiaux rocheux de l'ouest de l'archipel des Glénan présentent une biodiversité remarquable, l'extraction du maërl dans le nord de l'archipel représente une menace importante pour les espèces subtidales (flore et faune) ainsi que pour le maintien des côtes sableuses des îles de l'archipel. En effet, du fait de la présence du panache turbide engendré par l'extraction, la tranche d'eau d'où peut s'effectuer la photosynthèse est réduite et le développement des algues devient ainsi limité. En conséquence, les profondeurs atteintes par les différentes ceintures algales sont anormalement réduites. Le dépôt des sédiments est également néfaste pour le développement de la faune fixée qui est alors recouverte d'une couche sablo-vaseuse, provoquant également une diminution de la biodiversité faunistique. (Derrien-Courtel S., 2008 comm. pers.)

4.2 Qualité et importance

Sur le site des Glénan, on observe un Intérêt exceptionnel du benthos infra-littoral, en particulier sur fonds rocheux (0 à 20m) en modes très abrité à très battu, avec présence de nombreuses espèces animales rares à l'échelle française (cnidaires, bryozoaires, crinoïdes). Un des trois sites majeurs de Zostères marines en Bretagne (herbier de zostère).

Parmi les peuplements remarquables des habitats communautaires présents: terrasses de maërl (*Lithothamnion calcareum* et *L. coralloides*), revêtements de pouce-pieds (*Pollicipes cornucopiae*), moulières infralittorales, forêts de laminaires denses, buissons d'*Halidrys siliquosa* et rassemblements d'oursins, taillis de cystoseires au nord et à l'est de l'archipel, roches circalittorales à gorgones et roses de mer, roches circalittorales à grands spongiaires et brachiopodes (sortie du chenal des Bluiniers) (espèces de profondeur jamais observées ailleurs qu'aux Glénan en scaphandre autonome (juin 96).



De manière générale, la biodiversité de la zone subtidale est particulièrement riche sur ce secteur. Le secteur autour de la pointe de Pen a Men (extrémité nord de Penfret) cumule à lui seul quasiment tout l'éventail des faciès rocheux des Glénan, abritant 26 espèces rares ou remarquables (Derrien S., 2006). Elle est à l'inverse beaucoup moins riche dans les secteurs intertidaux caractérisés par des sables fins en bon état de conservation.

A noter la présence de l'habitat pelouse à *Ophioglossum lusitanicum* et *Isoetes histrix* sur des surfaces très restreintes, non cartographiables et très temporaires. Il se présente en mosaïque au sein de l'habitat pelouse de falaise littorale (1230).

Le banc de Maërl des Glénan (habitat : bancs de sables) est le dépôt de maërl le plus important de Bretagne. Il a été étudié dès le début du XXème siècle par Lemoine, puis à partir des années 1960 par Glémarec et Pinot notamment.

Pour l'habitat générique " Récifs " (1170), l'archipel des Glénan est au cœur d'une zone de transition ou zone de partage des eaux entre le Sud et le Nord avec des couches superficielles d'eaux froides qui se réchauffent rapidement, conditionnant ainsi la répartition des espèces végétales benthiques. La houle, les courants de marée, la topographie maillée de basses et d'écueils très nombreux favorisent un hydrodynamisme qui structure de façon importante la répartition des biocénoses marines remarquables et les espèces indicatrices que sont les herbiers à *Zostères marines* (1110), les ceintures à *Verrucaria maura* (1170), à *Fucus spiralis*, *Ascophyllum nodosum* et *Fucus serratus* (1170), les moulières et les pouces-pieds (1170), les Laminaires (1170) et les taillis de *Cystoseires*. De par sa richesse spécifique et hébergeant une flore et une faune variées, la population d'algues, dominée par les Laminaires - même si les *Sacchoriza*, plus opportunistes, tendent à s'implanter sur les zones de roche nue - constitue, dans son fonctionnement, une véritable forêt sous-marine, la clarté de l'eau étant un facteur essentiel pour son développement. Dans le cas des Glénan, les laminaires sont présentes jusqu'à 30 mètres de profondeur : le site est d'ailleurs un point de référence de la DCE (directive cadre sur l'eau) pour la qualité des eaux du Sud Bretagne.

Les roches circalittorales à gorgones et roses de mer, les roches circalittorales à grands spongiaires et brachiopodes (sortie du chenal des Bluiniers) participent de l'intérêt patrimonial et paysager de ce site.

Les nombreux champs de blocs (1170) contribuent enfin à accroître la biodiversité marine avec une faune fixée et encroûtante importante.

A noter également la seule station de Narcisse des Glénan (endémique armoricaine, espèce d'intérêt communautaire) ainsi qu'*Omphalodes littoralis* (espèce d'intérêt communautaire prioritaire) et *Rumex rupestris*. Le *Crithmo-Crambetum maritimae* (Géhu 1960) J.-M. et J. Géhu 1969 (végétation vivace du sommet des cordons de galets) abrite le Chou marin (protégé au niveau national) et constitue une phytocénose de grand intérêt patrimonial.

Par ailleurs, si le Phoque gris et le Grand Dauphin utilisent régulièrement ce secteur comme zone d'alimentation, le Marsouin commun, n'est qu'un visiteur occasionnel.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
L	G02.08	Camping, caravanes		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	D03.01	Zones portuaires		I
M	D03.02	Voies de navigation		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I



M	G02	Structures de sports et de loisirs		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J02.01.02	Assèchements des zones littorales, des estuaires ou des zones humides		I
M	K01.01	Erosion		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

- Rapports universitaires
- BOURHIS, L. et BOURHIS, N. (1994) - " Les Glénan, problèmes de gestion de l'environnement " - 37p.
- BOUSTOUHAN A., DORVAL, Z. et VIVIER, N., (2000) - " De la directive Habitats au réseau Natura 2000 : quelle application sur le site des Glénan ? " - Institut de Géoarchitecture (MST2) - 102p.
- FRANCES, S. (1995) - " Les Glénan - Iles Saint-Nicolas - Etat des lieux et propositions de valorisation " - DESS Environnement, Université de Picardie Jules verne - 39p.
- GOUSSE, S., LARRALDE, M. et MATTHIEU, C. (1994) - " L'archipel des Glénan - L'homme et l'environnement " - Mémoire MST Géoarchitecture -UBO - 136p.
- HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.
- MORINIERE, C. (1983) - Aspects de la dynamique du littoral sableux de Saint-Nicolas des Glénan " -UBO, Laboratoire de Géographie de la Mer, Mémoire de Maîtrise - 44p.
- PEUZIAT, I. (1999) - " Archipel de Glénan. Etude de la fréquentation nautique. Propositions pour une sensibilisation des plaisanciers à l'environnement " - Rapport de DESS. Université de Montpellier - 311p.
- PICHON, C. (1996) - " Ile Saint-Nicolas des Glénan - Un avant-projet de réhabilitation " - BTS Gestion et Protection de la Nature - 46p.
- ROUENNIER, C. (2003) - " La fréquentation touristique d'un espace insulaire : Saint-Nicolas des Glénan " - Mémoire de maîtrise de Géographie - UBO - 119p.
- VIVIER, N. (2001) - " Vers une charte de qualité en matière d'environnement " - Bretagne Vivante- SEPNEB- Géosystèmes - 34p.
- Thèses



- LE HIR, M. (2002) - " Les champs de blocs intertidaux à la pointe de Bretagne (France). Biodiversité, structure et dynamique de la macrofaune " - Thèse de doctorat d'océanologie biologique, UBO.
- BIORET F. (1989) - " Contribution à l'étude de la flore et de la végétation de quelques îles et archipels Ouest et Sud armoricains " - Thèse de doctorat spécialité : Ecologie végétale, Nantes, 480 p.
- Grall, J. (2002) - " Biodiversité spécifique et fonctionnelle du maërl : réponse à la variabilité de l'environnement côtier " - Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 350 p.
- PEUZIAT, I. (2005) - " Plaisance et environnement - Pratiques, représentations et impacts de la fréquentation nautique de loisir dans les espaces insulaires - Le cas de l'archipel de Glénan " - Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 350 p.
- Ouvrages généraux
- CADIOU, B. (2002) - " Les oiseaux marins nicheurs de Bretagne " - Les Cahiers Naturalistes de Bretagne- Bretagne Vivante - SEPNB - 135p.
- Collectif, (2002) - " Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire : Cahiers d'habitats Natura 2000, tome 6 ; Espèces Végétales " - La Documentation Française - 271 p.
- Collectif, (2002) - " Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire : Cahiers d'habitats Natura 2000, tome 2 ; Habitats côtiers " - Muséum National d'Histoire Naturelle - 414p.
- GRALL, J. (2003) - " Fiche de synthèse sur les biocénoses : les bancs de maërl " - IFREMER - 20p.
- GRALL, J. et HILY, C., (2002) - " Evaluation de la santé des bancs de maërl de la pointe de Bretagne " - Direction Régionale de l'Environnement Bretagne - 75p.
- RENARD, S. (2002) - " Document d'Objectifs, Site Natura 2000 Les Iles Chausey "
- VALENTIN-SMITH et al, (1998) - " Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000 " - Réserves Naturelles de France, Atelier technique des Espaces Naturels, Quétigny - 114 p.
- QUERE, E. (2005) - " Guide méthodologique pour la mise en place des suivis de la végétation dans les sites Natura 2000 " - Conservatoire Botanique National de Brest - DIREN - 88p.
- Faune et flore des Glénan
- Girard Descatoire A, Castric Frey A et L'Hardy-Halos M.Th., 1997 - " Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux sublittoraux de l'archipel des Glénan " - Direction Régionale de l'Environnement, Conseil Régional de Bretagne, Conseil général du Finistère - 172p.
- AUGRIS, C., BLANCHARD, M. et BERTHOU, P. (1986) - " Etude d'un site d'exploitation de maërl au Nord des Glénan " - 29p +annexes.
- BARGAIN, B. et DELLIOU, N. (2004) - " Inventaire cartographique et état de conservation des espèces de faune d'intérêt patrimonial sur le Site NATURA 2000 de l'archipel des Glénan ". Rapport Bretagne Vivante - SEPNB / DIREN Bretagne. 70 p.
- BIORET, F. (2000) - " L'analyse phytosociologique pour l'évaluation et le suivi de la dynamique à long terme de la végétation terrestre de deux réserves naturelles insulaires bretonnes : Iroise et Saint-Nicolas des Glénan " - XVII Jornadas de Fitosociologia, Jaen, 1999.
- BIORET, F. (2005) - " Notice descriptive des habitats terrestres d'intérêt communautaire européen " - UBO - TBM - Ville de Fouesnant - DIREN. 40p.
- BIORET, F., CHAUVAUD, S., et ROBERT, G. (2005) - " Cartographie des habitats terrestres d'intérêt européen de l'archipel des Glénan " - TBM - UBO - Ville de Fouesnant - DIREN. 27p.
- DUTOUQUET, L., HAMON, P. (2003) - " Programme de réhabilitation des sites de nidification de l'avifaune marine sur les îlots bretons - Inventaires Faunistiques dans l'Archipel des Glénan " - conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - non paginé.
- IFREMER, laboratoire côtier de Concarneau, 2003. Résultats de la Surveillance de la Qualité du Milieu Marin Littoral, Edition 2003, 92 p.
- IN VIVO (2004) - " Etude et Cartographie du banc de maërl du nord de l'Archipel des Glénan ". Ville de Fouesnant.
- IN VIVO Environnement, (1999) - " Etude de l'impact de l'exploitation du gisement de Lithothamnium spp. Au nord de l'archipel des Glénan " - 162p.
- LE HIR, M. (2005) - " Notice descriptive des habitats marins d'intérêt communautaire européen - Site Natura 2000 Archipel des Glénan " - TBM - Ville de Fouesnant - DIREN. 58p.
- LE HIR, M., CHAUVAUD, S., et ROBERT, G. (2005) - " Cartographie des habitats marins d'intérêt européen de l'archipel des Glénan " - TBM - Ville de Fouesnant - DIREN. 41p.
- LE NEVÉ, A. et al. (2004) - " Sternes de Bretagne - Observatoire 2003 ". Contrat Nature " Oiseaux Marins " 2003-2006. Bretagne Vivante - SEPNB / Conseil Régional de Bretagne / Conseil Général des Côtes d'Armor / Conseil Général du Finistère. 69p.
- Gestion des Glénan
- BIORET F., JONIN M. (Ed.) 2001 - 15 années de gestion de la réserve naturelle de Saint-Nicolas des Glénan : bilan et perspectives. Penn ar Bed, 183, 56p.
- BIORET F., MALENGREAU D., " Gestion de flore menacée en réserve naturelle. L'exemple de Saint-Nicolas de Glénan. " Plantes sauvages menacées de France. Bilan et protection. Actes du colloque de Brest, 8-10 octobre 1987., 1989, Paris, p. 297-311
- BIORET F., MALENGREAU D., 2001. " La gestion conservatoire d'une plante menacée : le narcisse des Glénan " Penn ar Bed, n° 183, p. 13-18



- BIORET, F., DELLIOU, N., MAGNIER, M. (2004) - " Rapport d'activité 2004 - Réserve Naturelle de Saint-Nicolas des Glénan " - Bretagne Vivante - SEPNB- 10p.
- BRONNEC, D. (1998) - " Plan de gestion - Réserve Naturelle de Saint-Nicolas des Glénan "- Bretagne Vivante - SEPNB - 82p.
- FRANCES, S., (1996) - " Plan d'actions de revalorisation de l'île Saint Nicolas, Archipel des Glénan " - Mairie de Fouesnant - non paginé.
- JONIN M., BIORET F., DELLIOU N., GARNIER G., 2001. " Le plan de gestion de la réserve naturelle " Penn ar Bed, n° 183, p. 43-48
- JONIN M., BIORET F., DELLIOU N., GARNIER G., 2001. " Petite histoire d'une plante célèbre : le narcisse des Glénan " Penn ar Bed, n° 183, p. 7-12
- PEUZIAT, I. (2003) - " Etude de la fréquentation nautique de plaisance dans les archipels de Glénan, Molène et Bréhat - Etat des lieux et perspectives pour la gestion " - Géomer-IUEM - UBO - APPIP - 84 p.
- PEUZIAT, I. et BRIGAND, L. (1999) - " Plaisance et environnement dans l'archipel des Glénan - Etat des lieux et propositions pour des actions de sensibilisation " - Géosystèmes, Université de Bretagne Occidentale - 49p.
- PEUZIAT, I., BRIGAND, L. et HILY C. (2004) - " Gestion des usages récréatifs liés au nautisme dans les îles et les archipels du Ponant. Application à l'archipel de Glénan " - Laboratoire Géomer, IUEM, UBO, programme Liteau MEDD, Brest, 240 p.
- Histoire des Glénan
- GUEGUEN, M. et LE MAITRE, L.-P. (1981) - " Le cercle de mer, Histoire de Isles Glénan " - 287p.
- HAMON, G., DAIRE, M.Y., DESSE, N., DESSE-BERSET, C., DUPONT, GUYODO, G.-N. et Meniel, P., (2002) - " L'île aux Moutons, Fouesnant (29) - Sondages d'évaluation du 2 au 7 septembre 2002 " - 72p.
- LE GOAZIOU, M. et WEIGELE, E. (1997) - " Les Glénan " - ED. Ouest France, Rennes - 32 p.
- Revues et articles de presse
- Cap Caval, 1990, Les Glénan, N° spécial, 64p.
- Collectif, (2001) - " La réserve de Saint-Nicolas des Glénan, 15 années de gestion : bilan et perspectives " - Pen Ar Bed n°183 - Bretagne Vivante-SEPNB - 56p.
- Pays de Quimper, 1993, Les îles Glénan en Cornouaille, N° spécial, 68p.
- Plaquettes
- Bretagne Vivante - SEPNB - " Life Archipels et îlots marins de Bretagne - Recueil d'expériences "
- Peuziat, I. (2000) " Archipel de Glénan - Patrimoine naturel " - Plaquette d'information- Ville de Fouesnant - Géosystèmes
- PEUZIAT, I. (2000) " Gérer l'environnement pour un tourisme durable - L'archipel de Glénan " - Plaquette d'information - Géosystèmes - Commune de Fouesnant - Life-Environnement - 22p.
- Cartes
- De la Pointe de Penmarc'h à la Pointe de Trévignon - Natures de fond. 1 :49700 7146G - Tirage à jour au 15 septembre 2002 - SHOM -UBO. Brest.
- Iles de Glénan - Partie Nord. 1 :20000 6647L - Tirage à jour au 1er décembre 2002 - SHOM. Brest.
- Iles de Glénan - Partie Sud. 1 :20000 6648L - Tirage à jour au 15 décembre 2002 - SHOM. Brest.
- Autres
- BIORET F., BOUZILLE J. B., GODEAU M., 1987. " Exemples de gradients de transformation de la végétation de quelques îlots de deux archipels armoricains. Influence de zoopopulations. " Coll. Phytosoc., vol. 15, p. 509-531
- BIORET F., GEHU J.-M., 1996 - Banalisation floristique et phytocoenotique d'un îlot marin soumis à la surfréquentation par les oiseaux marins nicheurs : l'île des landes (Ille-et-Vilaine). Colloques Phytosociologiques XXIV Fitodinamica, Camerino 1995 : 89-109.
- BIORET F., GEHU J.-M., 2002 - Révision phytosociologique des végétations à Rumex rupestris Le Gall sur les littoraux atlantiques européens. Journal de Botanique, 20 : 45-55.
- GUILLOU, M., MARC, R., MICHEL, C. (1993) - " Estimation de la biomasse d'oursins (*Sphaerechinus granularis*) dans l'archipel des Glénan en juin 1993 " - UBO-URA CNRS I513, Laboratoire de biologie Marine Concarneau - 8p.
- LESNOFF, M. (1989) - " La pêche de plaisance dans le quartier maritime de Concarneau - Impact sur les stocks côtiers - Impact sur l'économie locale " - Les publications du département d'halieutique - Hors série - Ecole Nationale Supérieure agronomique de Rennes - 72p.
- MICHELET, N. (1998) - " Etude de la pêcherie des bivalves sur le gisement de Concarneau - les Glénan " - Maîtrise de Biologie des Organismes et des populations - Rennes I - 32p

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	50 %



36	Réserve naturelle nationale	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	12 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	Ile aux Moutons	+	1%
32	Archipel des Glénan	*	50%
36	Saint Nicolas des Glénan	+	1%
38	Archipel des Glénan	+	1%
54	Drénec, Brunec, le Veau, la Tombe	+	12%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	SAINT-NICOLAS-DES-GLENAN	+	1%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Commune de Fouesnant

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



6.3 Mesures de conservation

DOCOB

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;
Zone comprise dans la TMA de Lann-Bihoué ;
Zone de transit des aéronefs reliant Landivisiau, Lann-Bihoué et les zones de tir de Gâvres et de Quiberon ;
Zone de posé d'hélicoptères ;
Zone de largage chaînes SAR et artifices ;

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29); Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;
Zone d'exercices d'instruction de type commando, manoeuvres,exercices amphibies interarmées de niveau national ;
Zones de tirs ;
Zones d'exercices amphibies.

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29).
Opérations de chasse aux mines ;
Emissions sonar ;
Zone d'epérimentation guerre des mines.

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.



Le classement concerne le sémaphore de Beg Meil. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5312010 - Dunes et côtes de Trévignon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR5312010	1.3 Appellation du site Dunes et côtes de Trévignon
1.4 Date de compilation 30/06/2008	1.5 Date d'actualisation	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 31/10/2008



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019732593

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -3,88667°

Latitude : 47,80639°

2.2 Superficie totale

9874 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

97%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29039	CONCARNEAU
29057	FORET-FOUESNANT (LA)
29153	NEVEZ
29293	TREGUNC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A002	Gavia arctica	w			i	P					
B	A002	Gavia arctica	c			i	P					
B	A003	Gavia immer	w	6	6	i	P					
B	A004	Tachybaptus ruficollis	w	15	20	i	P					
B	A004	Tachybaptus ruficollis	r			i	P					
B	A005	Podiceps cristatus	w	30	40	i	P					
B	A005	Podiceps cristatus	r			i	P					
B	A007	Podiceps auritus	w	8	10	i	P					
B	A008	Podiceps nigricollis	w	100	100	i	P					



B	A017	Phalacrocorax carbo	w	100	100	i	P					
B	A021	Botaurus stellaris	w	1	2	i	P					
B	A029	Ardea purpurea	c			i	P					
B	A034	Platalea leucorodia	c	5	10	i	P					
B	A046	Branta bernicla	w	450	650	i	P					
B	A055	Anas querquedula	r	1	1	p	P					
B	A061	Aythya fuligula	w			i	P					
B	A061	Aythya fuligula	r			i	P					
B	A063	Somateria mollissima	w			i	P					
B	A065	Melanitta nigra	w			i	P					
B	A067	Bucephala clangula	w			i	P					
B	A069	Mergus serrator	w	20	20	i	P					
B	A081	Circus aeruginosus	w			i	P					
B	A081	Circus aeruginosus	c			i	P					
B	A082	Circus cyaneus	w			i	P					
B	A082	Circus cyaneus	c			i	P					
B	A098	Falco columbarius	c			i	P					
B	A131	Himantopus himantopus	c			i	P					
B	A138	Charadrius alexandrinus	w			i	P					
B	A138	Charadrius alexandrinus	r	5	6	p	P					
B	A140	Pluvialis apricaria	w			i	P					
B	A148	Calidris maritima	w	50		i	P					
B	A151	Philomachus pugnax	c			i	P					



B	A156	Limosa limosa	w			i	P					
B	A156	Limosa limosa	c			i	P					
B	A157	Limosa lapponica	w			i	P					
B	A157	Limosa lapponica	c			i	P					
B	A162	Tringa totanus	w	15	20	i	P					
B	A162	Tringa totanus	c			i	P					
B	A166	Tringa glareola	c			i	P					
B	A168	Actitis hypoleucos	w			i	P					
B	A168	Actitis hypoleucos	c			i	P					
B	A177	Larus minutus	c	100	500	i	P					
B	A183	Larus fuscus	w			i	P					
B	A184	Larus argentatus	w			i	P					
B	A187	Larus marinus	w			i	P					
B	A191	Sterna sandvicensis	w	50		i	P					
B	A191	Sterna sandvicensis	c			i	P					
B	A193	Sterna hirundo	c			i	P					
B	A197	Chlidonias niger	c			i	P					
B	A199	Uria aalge	w			i	P					
B	A200	Alca torda	w			i	P					
B	A222	Asio flammeus	w			i	P					
B	A229	Alcedo atthis	w			i	P					
B	A229	Alcedo atthis	c			i	P					
B	A272	Luscinia svecica	c			i	P					



B	A294	Acrocephalus paludicola	c			i	P					
---	------	---	---	--	--	---	---	--	--	--	--	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	79 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	5 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Avec Concarneau et sa ville close, Pont-Aven, la célèbre cité des peintres, et les îles de Glénan qui sont un des hauts-lieux de la plaisance, cette côte Est du quadrilatère Penmarc'h/ Glénan, Trévignon/ Concarneau se trouve au coeur d'une importante région touristique qui repose également sur un patrimoine naturel et paysager remarquable avec de nombreux lochs et étangs arrière-dunaires encadrés par des affleurements de granite qui se prolongent en mer.

Vulnérabilité : Une grande majorité de la partie terrestre du site est propriété du Conservatoire du littoral et fait déjà l'objet d'un plan de gestion qui a été intégré dans le document d'objectif réalisé pour le site. Un certain nombre de mesures ont déjà été engagées par le passé ou sont programmées à court terme. Ces mesures qui visent en premier lieu des habitats ou espèces de la directive habitat devront être complétées par des mesures se rapportant spécifiquement aux intérêts de l'avifaune en place, après avoir identifié ou précisé les impacts des activités humaines, notamment en terme de fréquentation du site et de dérangement dans les périodes les plus sensibles.

La zone marine étendue au large des côtes de Trévignon constitue un site proche de la côte. De ce fait, un certain nombre d'activités anthropiques s'y exercent (pêche professionnelle et de loisirs, sports nautiques) qu'il conviendra d'identifier plus finement dès la phase de gestion. Leurs effets sur la conservation des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire, qu'ils soient positifs, négatifs ou neutres, restent à apprécier par l'amélioration des connaissances dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en œuvre du document d'objectifs du site ou de l'évaluation des incidences des éventuels projets à venir.

4.2 Qualité et importance

Le site de Trévignon présente une mosaïque d'habitats et d'aires très intéressantes pour les populations d'oiseaux d'intérêt communautaire. En effet, ce site se situe en outre dans la zone d'alimentation des oiseaux marins provenant des Glénan.

Plus précisément, les Sternes pierregarin et caugek sont des espèces qui justifient en grande partie cette proposition de site qui est une zone de nourrissage, de nidification potentielle (pour les sternes pierregarins) et d'hivernage. En effet, une



population de Sternes Caugek hiverne en Baie de la Forêt-Fouesnant. Elles sont observées dans l'anse de Penfoulic, devant la plage du Cap Coz, mais aussi dans le chenal du port de Concarneau, dans l'anse de Kersoz, et la rivière du Minahouet.

En juillet, les estuaires, les rivières de Pont-L'Abbé, l'Odet, le Moros (entrée du port), Minahouet, Aven et Belon sont de grandes zones de nourrissage pour les adultes. De plus, en fin de saison, les adultes se rapprochent de ces zones avec les jeunes volants induisant ainsi un stationnement important de jeunes sur les rochers, les bateaux, les bouées de mouillage et dans les estuaires.

Parmi les autres espèces d'intérêt communautaire dont il convient de mentionner la présence, il est important de souligner la population de Bernaches cravant qui stationnent à marée haute à Penfoulic et dans l'anse de Saint-Laurent. La population est d'environ 450 individus (comptage du 15 janvier 2008). Depuis plusieurs années, la population monte en février jusqu'à environ 600 individus. A marée basse, la population de bernaches stationne devant la plage de Kerleven. Quelques individus fréquentent également régulièrement l'anse de Pouldohan (Trégunc).

En hiver, l'ensemble du secteur est prospecté par de petites populations de Bécasseaux violet présents dès la Pointe de Moustierlin (site limitrophe proposé avec une bonne cinquantaine d'individus observée tout au long de l'hiver). Ensuite de petites populations sont disséminées le long de la côte : sur la corniche de Concarneau, à la Pointe de Trévignon (une dizaine d'individus), entre l'île verte et l'île de Raguènes (5 à 10 individus).

Parmi les nombreuses espèces d'oiseaux côtières présentes, il est intéressant de mentionner le Plongeon imbrin, l'Eider à duvet, la Macreuse noire, le Harle huppée, le Garrot à oeil d'or, le Grèbe huppé, le Grèbe à cou noir, le Grèbe castagneux, le Grèbe esclavon, le Guillemot de troïl ou encore le Pingouin torda.

Lorsqu'ils sont indiqués dans ce formulaire, les effectifs des oiseaux pélagiques de passage ou hivernant dans le périmètre de la ZPS de Trévignon sont donnés à titre indicatif, en référence à des données récentes obtenues à partir d'observations terrestres. Des dénombrements couvrant l'ensemble de la zone devront préciser ces chiffres, de même qu'ils apporteront des données sur les espèces dont la présence est avérée mais pour lesquelles les effectifs fréquentant la zone sont insuffisamment connus.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
L	K01.01	Erosion		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

Bargain B., Deliou N., 2004. Inventaire cartographique et état de conservation des espèces de faune d'intérêt patrimonial sur le site Natura 2000 de l'archipel des Glénan. Bretagne Vivante - SEPNB, 75 p.

Cadiou B. et al., 2004. Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope, Mèze, 218 p.

Courtel J.E. (coord.), 1998. Quel avenir pour la façade atlantique? Réflexions à partager, pour agir mieux ensemble", DATAR, Secrétariat général à la mer : <http://www.bretagne-environnement.org/telecharger/1049200288-le-littoral-breton.pdf>

Le Nevé A. et al., 2004. Sternes de Bretagne. Observatoire 2003. Contrat Nature " oiseaux marins " 2003-2006. Bretagne Vivante - SEPNB / Conseil régional de Bretagne / Conseil général des Côtes d'Armor / Conseil général du Finistère. 69 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	Kerouiny	+	3%
32	Trévignon	+	6%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Orientations de gestion pour une conservation durable du site

Un comité de pilotage mis en place par le Préfet maritime et le Préfet de département réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réaliser le document d'objectifs en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernées. La désignation de la zone de Protection Spéciale doit ainsi permettre une meilleure prise en compte des espèces d'oiseaux et notamment des oiseaux marins. Sur la base du travail déjà réalisé d'inventaires, de concertations, de préconisations et de mesures de gestion par l'opérateur du site d'intérêt communautaire Zone Spéciale de Conservation " Dunes et Etangs de Trevignon ", la désignation du site en ZPS a pour objectif de conduire un projet territorial adapté intégrant l'ensemble des acteurs et des activités maritimes.

Afin d'accroître la pertinence de certaines mesures de gestion qui seront proposées, il sera nécessaire que les opérateurs des sites Natura 2000 de Glenan et Trévignon travaillent de concert puisque ces deux sites sont jointifs et qu'ils définissent a minima, la bonne échelle de travail par rapport au fonctionnement écologique de ce secteur très maritime.

La mise en #uvre d'orientations de gestion appropriées devront être privilégiées par rapport aux enjeux de conservation tels que :

- Le maintien et la restauration des populations d'oiseaux en lien avec la préservation des habitats, de leur tranquillité et des ressources.
- Le suivi des ressources, notamment dans la zone d'estran
- Le suivi de la qualité des eaux par rapport aux activités anthropiques qui peuvent générer des pollutions diffuses, concentrées ou continues : cette politique de l'eau sera intégrée aux orientations du document d'objectifs mais reposera sur d'autres instruments réglementaires que Natura 2000.
- Le développement de suivis scientifiques à une échelle pertinente, tant en termes d'espèces qu'en termes de relation espèces/habitats.
- La sensibilisation à une échelle élargie et ciblée de la richesse avifaunistique du territoire, des problématiques associées et des problèmes de dérangement et de partage de l'espace.
- La promotion d'activités et de supports d'information et de sensibilisation respectueuses et durables.
- La veille et la mise en #uvre d'interventions appropriées en cas de pollution par hydrocarbures.



Plus globalement, les projets pouvant avoir des effets directs ou indirects sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, devront ainsi faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;
Zone comprise dans la TMA de Lann-Bihoué ;
Zone de transit des aéronefs reliant Landivisiau, Lann-Bihoué et les zones de tir de Gâvres et de Quiberon ;
Zone de posé d'hélicoptères ;
Zone de largage chaînes SAR et artifices.

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;
Zone d'exercices d'instruction de type commando, manoeuvres,exercices amphibies interarmées de niveau national ;
Zones de tirs ;
Zones d'exercices amphibies.

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29).
Opérations de chasse aux mines ;
Emissions sonar

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.



Le classement concerne le sémaphore de Beg Meil. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300048 - Marais de Moustierlin

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5300048

1.3 Appellation du site

Marais de Moustierlin

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

30/09/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028967975&dateTexte=&categorieLien=id>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,01694°

Latitude : 47,85222°

2.2 Superficie totale

479 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

40%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	60 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29058	FOUESNANT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		47,9 (10 %)			A	C	B	A
1150 <i>Lagunes côtières</i>	X	14,37 (3 %)			C	C	C	C
1170 <i>Récifs</i>		95,8 (20 %)			B	B	B	B
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0 (0 %)			D			
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		0,05 (0,01 %)			D			
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		4,79 (1 %)			A	C	A	A
1320 <i>Prés à Spartina (Spartinion maritimae)</i>		1,44 (0,3 %)			A	C	B	B
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		47,9 (10 %)			A	C	B	B
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		1,92 (0,4 %)			D			
1420 <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>		0,48 (0,1 %)			D			
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		1,92 (0,4 %)			A	C	B	B
2120 <i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>		9,58 (2 %)			A	C	B	B
2130	X	9,58			A	C	B	A



<i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>		(2 %)						
6410	<i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>	0,48 (0,1 %)				D		
6430	<i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaies et des étages montagnard à alpin</i>	0,29 (0,06 %)				D		

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P		D			
P	1441	<i>Rumex rupestris</i>	p			i	P		C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Triturus helveticus			i	P						X
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
P		Asphodelus arrondeaui			i	P						X
P		Crambe maritima			i	P						X
P		Eryngium maritimum			i	P						X
P		Linaria arenaria			i	P			X	X		
P		Parentucellia latifolia			i	P						X
P		Polygonum maritimum			i	P						X
P		Trifolium repens subsp. occidentale			i	P						X
R		Anguis fragilis			i	P			X		X	
R		Lacerta viridis			i	P	X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	10 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	18 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	28 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	22 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	6 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8 %
N16 : Forêts caducifoliées	3 %

Autres caractéristiques du site

Etangs et bas-marais alcalin à l'est, marais salés à l'ouest, développés en arrière de minces cordons dunaires reliés à la pointe rocheuse de Moustierlin.

Vulnérabilité : Le rétablissement d'une variation périodique du plan d'eau (partie est) permettrait d'éviter une banalisation du cortège floristique dont la spécificité actuelle est liée, notamment, à la présence d'espèces sub-halophiles des secteurs amphibies.

La fréquentation sur les hauts de plage et les dunes (tourisme) est une menace réelle pour la stabilité du milieu et la conservation des espèces et groupements remarquables.

4.2 Qualité et importance

La qualité du site réside dans la diversité des contacts entre zones humides, dunes et boisements, induisant des zones de transition où s'expriment des gradients minéralogiques (gradients de salinité) et sédimentaires.

Les habitats d'intérêt communautaires déterminants pour la zone sont les prés-salés atlantiques, accompagnés ici de végétation annuelle à salicornes et de prairies pionnières à spartines, et les dunes. Parmi ces dernières, on note en particulier des dunes fixées (habitats prioritaires) dont les landes à callune sur substrat décalcifié, riches en espèces rares.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.



- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	23 %
21	Forêt domaniale	15 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	MARAIS DE MOUSTERLIN	*	20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5302008 - Roches de Penmarch

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5302008

1.3 Appellation du site

Roches de Penmarch

1.4 Date de compilation

30/06/2008

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/10/2008



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029190248&dateTexte=&categorieLien=id>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,33333°

Latitude : 47,75°

2.2 Superficie totale

45728 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		13718,4 (30 %)			C	C	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		228,64 (0,5 %)			D			
1160 <i>Grandes criques et baies peu profondes</i>		1371,84 (3 %)			C	C	B	B
1170 <i>Récifs</i>		17376,64 (38 %)			A	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	Tursiops truncatus	c			i	P		C	B	C	B
M	1351	Phocoena phocoena	c			i	P		C	B	C	B
M	1364	Halichoerus grypus	w	4	5	i	P		D			
M	1364	Halichoerus grypus	r	4	5	i	P		D			



M	1364	Halichoerus grypus	c	4	5	i	P		D			
---	------	------------------------------------	---	---	---	---	---	--	---	--	--	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
F		Cetorhinus maximus			i	P					X	
F		Hippocampus hippocampus			i	P					X	
F		Hippocampus guttulatus			i	P						X
I		Nucella lapillus			i	P					X	
M		Balaenoptera acutorostrata			i	P			X		X	
M		Balaenoptera physalus			i	P			X		X	
M		Delphinus delphis			i	P			X		X	
M		Globicephala melas			i	P			X		X	
M		Grampus griseus			i	P			X		X	
M		Orcinus orca			i	P			X		X	
R		Dermochelys coriacea			i	P	X		X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Unité** : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
------------------	---------------------------

Autres caractéristiques du site

Ce site exclusivement marin constitue une mosaïque paysagère dominée par les rochers de granite qui se prolongent sous la surface de la mer.

Vulnérabilité : La sauvegarde des champs de laminaires, la gestion des activités nautiques et de la fréquentation de l'estran, l'information et la sensibilisation, devront rester au cœur des préoccupations des gestionnaires, ainsi que le maintien ou la mise en place d'une pêche durable, respectueuse des habitats marins de la zone. Une gestion coordonnée avec les sites limitrophes est souhaitable.

4.2 Qualité et importance

Ce site est important pour l'habitat " récifs " et concerne des entités rocheuses, d'origine granitique, essentiellement représentatives de la roche supralittorale (1170), de la roche médiolittorale en mode exposé (1170) et de la roche infralittorale en mode exposé (1170).

Au niveau de St-Guérolé et de Penmarc'h, ce périmètre comprend un ensemble de pointes rocheuses et de récifs au caractère extrêmement battu avec une pente très abrupte (proximité de l'isobathe - 50 m) qui marque la transition entre le système Iroise et le système Golfe de Gascogne.

Cette spécificité bathymétrique associée à un courant important et à une exposition à la houle et aux vents dominants crée les conditions d'une richesse spécifique importante associée aux champs de Laminaires, notamment dans la partie Ouest et centrale. Ces Laminaires constituent dans leur fonctionnement une véritable forêt sous-marine, la clarté de l'eau étant un facteur essentiel pour son développement. Elles occupent les platiers rocheux soumis à un fort hydrodynamisme et peu profonds dans un contexte favorable par rapport à des apports terrigènes très limités.

Les roches circalittorales à gorgones, à alcyon, à corynactis, à spongiaires et roses de mer participent de l'intérêt patrimonial et paysager de ce site qui est en partie constitué de gros blocs ou de roches présentant des surfaces à faible rugosité et relativement importantes. Les travaux de Le Hir (2002) ont mis en exergue l'exceptionnelle richesse des champs de blocs, très développés sur ce vaste platier de Penmarc'h.

De manière générale, la biodiversité de la zone subtidale est particulièrement riche sur ce secteur, ce qui permet le développement d'une ressource halieutique côtière qui a été une des sources de l'économie locale sur le plan historique. Il s'agit également de prendre en compte dans ce périmètre l'ensemble des zones concernées par les habitats élémentaires de sables, exondés à marée basse ou infralittoraux.

Une population de Phoques gris (environ 4 à 5 individus) est sédentaire depuis le début des années 90, par ailleurs, si le Grand dauphin exploitent régulièrement ce secteur comme zone d'alimentation, le Marsouin commun, n'est qu'un visiteur occasionnel. D'autres espèces remarquables tels que le Requin pèlerin, le Dauphin de Risso, le Petit orqual, le Globicéphale noir, le Rorqual commun, l'Orque et la tortue Luth sont également observées occasionnellement.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G04.01	Man#uvres militaires		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I



M	G01.01	Sports nautiques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

Derrien-Courtel S., 2007 : Résultats de la surveillance du benthos. Suivi stationnel des roches subtidales 2004-2005-2006. Région Bretagne, REBENT-IFREMER-MNHN, 526 p.

Ehrhold, A., Blanchet, A., Hamon, D., (et collab.), 2006. Réseau de surveillance benthique (REBENT) - Région Bretagne. Approche sectorielle subtidale : Identification et caractérisation des habitats benthiques du secteur Glénan. IFREMER/REBENT, 62 p.

GEOLITTOMER, 200X. Carte de synthèse du littoral de la Bretagne. Géolittomer-LETG UMR 6554 CNRS, 6 p.

Glémarec M, 2004. Note de synthèse sur l'intérêt biologique de la zone Natura 2000 marine des roches de Penmarc'h - DIREN Bretagne

HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	2 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Glénan	*	2%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Activités aériennes :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;

Zone comprise dans TMA de Lann-Bihoué ;

Zone de transit des aéronefs reliant Landivisiau, Lann-Bihoué et les zones de tir de Gâvres et de Quiberon ;

Zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de posé d'hélicoptères, zone de largage chaînes SAR et artifices.

Activités de surface :

Patrouilles opérationnelles et surveillance nautique ;

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29) ;

Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;

Zones de tir ;

Zone d'exercices d'instruction de type commando, manoeuvre, exercices amphibies interarmées.



Activités sous-marines :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel (29) ;
Zones d'opérations Guerre des mines ;
Zone d'entraînement commando marine et armée de terre (CPEOM Quelern).

Action de l'Etat en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont utilisés pour des activités d'essais ainsi que pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

Le site concerne le sémaphore de Penmarc'h et la zone aérienne dangereuse LFD18. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

TOURBIERE DE KEROGAN ET STANG ZU (Identifiant national : 530009892)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 05280001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DURFORT JOSE, 2015.- 530009892, TOURBIERE DE KEROGAN ET STANG ZU. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530009892.pdf>

Région en charge de la zone : Bretagne

Rédacteur(s) : DURFORT JOSE

Centroïde calculé : 120301°-2349471°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	6
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Quimper (INSEE : 29232)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 2
Maximum (m) : 20

1.3 Superficie

1,47 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

L'ancienne ZNIEFF "Tourbière de la Fontaine de Keribin" ne faisait référence qu'au site de Stang Zu.

Tourbière de Stang Zu :

En contrebas du chemin côtier longeant la Baie de Kerogan et menant à Stang Zu, une petite zone tourbeuse acide est réduite à un étroit cordon dominé par la molinie. Elle est encadrée sur l'amont par une lande méso-hygrophile à bruyères et ajoncs, et sur l'aval par une formation halophile dominée par le jonc marin elle-même au contact avec une végétation de prés-salés de bas niveau. Une phragmitaie se développe sur de la vase dans l'angle Nord du site, et un rideau de saules et d'aulnes sur une magnocariçaie fragmentaire dans l'angle Sud. Le site retenu en ZNIEFF est d'environ 65 ares.

Bien que faiblement diversifiée, la moliniaie tourbeuse conserve ponctuellement des sphaignes et porte le rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*) protégé (vu en 1993), ainsi que la grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), toutefois ces plantes ne pourront se maintenir que si un étrépage ou un arrachage localisé de touradons de molinie est réalisé pour conforter les micro-zones de tourbe nue. Cette tourbière est surtout originale par sa très faible altitude, et sa position le long du littoral au contact étroit des communautés végétales halophiles estuariennes. A long terme toutefois le rehaussement probable du niveau des plus hautes eaux devrait avantager ces dernières au détriment de cette tourbière acide relictuelle.

La zone d'alimentation hydrique de la tourbière devrait être préservée au maximum lors des aménagements de la ZAC de Kernoter, la présence d'une zone boisée classée proche est favorable de ce point de vue. Ce site est inclus dans un périmètre de préemption du Département du Finistère.

Tourbière de Kerogan :

Cette petite tourbière a été en partie détruite par la construction d'un parking. La surface réellement occupée par les groupements tourbeux à sphaignes est aujourd'hui très réduite mais a cependant belle allure. Plusieurs espèces de sphaignes constituent des coussinets colorés aux endroits les plus humides et portent en abondance le rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) protégé. L'urbanisation rapide de ce secteur a failli porter un coup fatal à cette tourbière dont la découverte, avec les droséras protégés qu'elle porte, a eu un retentissement médiatique assez fort sur Quimper. L'enjeu à relever consistait bien à tenter de sauvegarder cette petite tourbière en modifiant le plan d'aménagement de la zone pour maintenir ou recréer les conditions nécessaires à sa "survie". "L'affaire du *Drosera* de Quimper" avait posé le problème de la reconnaissance patrimoniale des biotopes remarquables afin qu'ils ne soient pas détruits lors d'aménagements qui les ignorent.

La tourbière de Kerogan a fait l'objet d'un programme de restauration et de mise en valeur dans le cadre d'un Contrat-Nature entre 1996 et 1998. Divers travaux se sont déroulés : la protection de son aire d'alimentation en eau, la construction d'un talus étanche pour éviter la poursuite du drainage de la zone, des décapages de la végétation avec suivi floristique de Bretagne Vivante, et une analyse palynologique de la tourbière. Pour mieux faire connaître ce milieu et sensibiliser le public à sa protection un sentier d'interprétation (ponton bois sur pilotis) permet de visiter la tourbière sans dégradations : plusieurs bornes thématiques présentées par "Gaspard le Léopard vivipare" sont implantées le long du parcours, malheureusement régulièrement détruites. Des visites sont organisées également par Bretagne Vivante.

Mais un nouvel aménagement va remplacer la patinoire et son parking, et l'étanchéité du talus bordant le fossé drainant n'apparaît pas totale. Les terrains bordant la tourbière au Sud vont être aussi urbanisés et cette tourbière va être bientôt complètement isolée dans le tissu urbain de la ZAC de Kernoter, sans plus de continuité naturelle nécessaire à la petite faune.

Autres espèces présentes sur le site:
AGROSTIS CANINA



AGROSTIS CAPILLARIS
AGROSTIS CURTISII
ANAGALLIS TENELLA
ALNUS GLUTINOSA
ASTER TRIPOLIUM
ATRIPLEX HASTATA
BETA MARITIMA
BETULA PUBESCENS
CALLUNA VULGARIS
CALYSTEGIA SEPIUM
CAREX BINERVIS
CAREX DEMISSA
CAREX ECHINATA
CAREX OTRUBAE
CAREX PANICULATA
CAREX PILULIFERA
CAREX PSEUDO-CYPERUS
CASTANEA SATIVA
CERASTIUM FONTANUM TRIVIALE
CIRSIUM PALUSTRE
DANTHONIA DECUMBENS
DIGITALIS PURPUREA
ELEOCHARIS MULTICAULIS
ELEOCHARIS PALUSTRIS
EPILOBIUM TETRAGONUM
ERICA CILIARIS
ERICA TETRALIX
ERIOPHORUM ANGUSTIFOLIUM
EUPATORIUM CANNABINUM
FESTUCA ARUNDINACEA
FESTUCA RUBRA
FILAGINELLA ULIGINOSA
GALIUM PALUSTRE
GLECHOMA HEDERACEA
HOLCUS LANATUS
HYPERICUM ELODES
ILEX AQUIFOLIUM
IRIS PSEUDACORUS
JUNCUS ACUTIFLORUS
JUNCUS BUFONIUS
JUNCUS BULBOSUS
JUNCUS CONGLOMERATUS
JUNCUS EFFUSUS
JUNCUS GERARDII
JUNCUS MARITIMUS
LONICERA PERICLYMENUM
LOTUS ULIGINOSUS
LYCHNIS FLOS-CUCULI
LYTHRUM SALICARIA
MATRICARIA SUAVEOLENS
MOLINIA CAERULEA
PEUCEDANUM LANCIFOLIUM
PHALARIS ARUNDINACEA
PHRAGMITES AUSTRALIS
PLANTAGO MARITIMA
POTAMOGETON POLYGONIFOLIUS
POTENTILLA ERECTA
PRUNUS SPINOSA
QUERCUS ROBUR
RANUNCULUS FLAMMULA
RANUNCULUS REPENS
RUBUS FRUTICOSUS
SALIX ATROCINEREA



SCIRPUS SETACEUS
SCORZONERA HUMILIS
SCUTELLARIA MINOR
SENECIO JACOBAEA
SENECIO SYLVATICUS
SONCHUS ASPER
SPERGULARIA MEDIA
STELLARIA ALSINE
TEUCRIUM SCORODONIA
ULEX EUROPAEUS
ULEX GALLII
ATHYRIUM FILIX-FEMINA
BLECHNUM SPICANT
DRYOPTERIS DILATATA
PTERIDIUM AQUILINUM
AULACOMNIUM PALUSTRE
HYPNUM JUTLANDICUM
SPHAGNUM DENTICULATUM
SPHAGNUM FALLAX
SPHAGNUM PALUSTRE
SPHAGNUM RUBELLUM
SPHAGNUM SUBNITENS
AESHNA MIXTA
ORTHETRUM COERULESCENS
LACERTA VIRIDIS

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Source, résurgence
- Versant de faible pente
- Talweg
- Baie, golfe, rade, crique, bras de mer, détroit

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Tourisme et loisirs
- Urbanisation discontinue, agglomération

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Zone de préemption du département
- Zone ND du POS

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire



2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Invertébrés (sauf insectes)
Reptiles
Floristique
Ptéridophytes
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales

Complémentaires

Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Compte tenu de leur proximité géographique et de leurs tailles réduites, les 2 zones tourbeuses de Kerogan et de Stang Zu, bien qu'indépendantes l'une de l'autre, sont traitées dans cette même ZNIEFF.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Zones industrielles ou commerciales	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	potentiel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	potentiel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	potentiel
Submersions	potentiel
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Oiseaux - Amphibiens - Poissons - Insectes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Reptiles - Autres Invertébrés - Phanérogames - Ptéridophytes - Bryophytes 		

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.3 Communautés amphibies			
31.1 Landes humides		12	
31.2 Landes sèches		7	
37.3 Prairies humides oligotrophes		9	
51.1 Tourbières hautes à peu près naturelles		10	

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
15.3 Prés salés atlantiques		15	
31.8 Fourrés		2	
41.5 Chênaies acidiphiles		15	
44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais		20	
53.1 Roselières		3	
53.2 Communautés à grandes Laïches		1	
83.31 Plantations de conifères		5	



6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
15.1 Gazons pionniers salés			
41.5 Chênaies acidiphiles			
86.1 Villes			

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Gastéropodes	64262	Elona quimperiana (Blainville, 1821)							
Reptiles	77692	Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)							
Angiospermes	95438	Drosera intermedia Hayne, 1798							
	95442	Drosera rotundifolia L., 1753							
	109372	Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762							
	113626	Pinguicula lusitanica L., 1753							
Fougères	111815	Osmunda regalis L., 1753							

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Angiospermes	82346	Lysimachia tenella L., 1753							
	95313	Draba fladnizensis Wulfen, 1779							
	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1782							
	104345	Juncus bulbosus subsp. bulbosus							
	115301	Potamogeton polygonifolius Pourr., 1788							
	160993	Hypericum elodes L., 1759							
Mousses	6742	Sphagnum inundatum Russow							
	6770	Sphagnum palustre L.							
	6784	Sphagnum rubellum Wilson							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6792	Sphagnum subnitens Russow & Warnst.							
	6799	Sphagnum auriculatum Schimp.							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	95438	Drosera intermedia Hayne, 1798	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	95442	Drosera rotundifolia L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Fougères	111815	Osmunda regalis L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Mousses	6742	Sphagnum inundatum Russow	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6784	Sphagnum rubellum Wilson	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Ouest Aménagement(1993) "Tourbières de Kerogan et de Stang Zu - expertise hydroécologique, Préfecture de Quimper - commune de Quimper (relevés O-A et liste des espèces végétales - SEPNB).".
- TOUFFET J.() "Les tourbières de Bretagne - Laboratoire d'Ecologie végétale. Université de Rennes I (tourbière n° 22-22)".
- TOUFFET J.() "Les sphaignes du Massif armoricain - thèse d'état. Faculté des sciences de Rennes".
- DURFORT J.(2003) "réactualisation de l'inventaire des tourbières du Finistère, FCBE / département du Finistère".
- DURFORT José() "".
- MAGNANON Sylvie & RAGOT Rémy() "".
- TREBERN B. et coll.(1998) "répartition des plantes protégées dans la région de Quimper - fichier communal de Quimper, SILVALODET (site de Stang Zu).".
- Ville de Quimper(1993) "Direction du Développement Urbain, 1993, zone de Kerogan-Kernoter, rapport de présentation.".
- DIREN Bretagne.(1984) "ZNIEFF, type I, 1ère génération n° 05280001, Tourbière de la Fontaine de Keribin, DIREN Bretagne.".
- DURFORT J.(1994) "Inventaire des tourbières du Finistère. Fichier Fédération centre Bretagne Environnement".
- TREBERN Bernard, BARGAIN Bruno, BLOND Cyrille & STEPHAN Agnès() "".



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

BAIE DE KEROGAN ET ESTUAIRE DE L'ODET AMONT (Identifiant national : 530010394)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 05280002)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DURFORT JOSE, 2015.- 530010394, BAIE DE KEROGAN ET ESTUAIRE DE L'ODET AMONT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530010394.pdf>

Région en charge de la zone : Bretagne

Rédacteur(s) : DURFORT JOSE

Centroïde calculé : 119152°-2349041°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	6
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	6
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [530014734](#) - VALLEE DE L'ODET (Id reg. : 05280000)

1.1 Localisation administrative

- Plomelin (INSEE : 29170)
- Quimper (INSEE : 29232)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 0
Maximum (m) : 20

1.3 Superficie

411,05 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [530014734](#) - VALLEE DE L'ODET (Type 2) (Id reg. : 05280000)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de type I de la Baie de Kerogan a été créée initialement pour quelques plantes remarquables ou originales signalées dans ce secteur par A.-H. DIZERBO dans la Revue Penn-Ar-Bed en 1955, et pour la diversité des espèces végétales des vases salées. Parmi ces plantes, il existe toujours sur le perré du chemin de halage des quais de l'Odét, en rive droite, la rare et protégée cochléaire des estuaires (*Cochlearia aestuaria*) qui fait partie des 37 taxons à très forte valeur patrimoniale pour la Bretagne pour lesquelles des mesures de conservation sont étudiées. Ce secteur est en partie protégé par un Arrêté préfectoral de protection de biotopes, créé en date du 18 août 2005, qui interdit diverses actions pouvant porter atteinte à la plante, et régleme les actions d'entretien et de réfection du chemin de halage.

D'autres plantes remarquables signalées n'ont pas été revues récemment ou ont disparu, en particulier la petite zostère (*Zostera noltii*) qui formait un vaste herbier sur les vases de la Baie de Kerogan.

Cette ZNIEFF de type I est donc maintenue pour le Cranson des estuaires, et parce que la Baie de Kerogan est le plus important secteur de concentration d'oiseaux d'eau hivernants de la Vallée de l'Odét. Au moins 3 espèces sont déterminantes pour cette ZNIEFF compte tenu des effectifs régulièrement comptés (sur la période 2000-2003) : la Foulque macroule, l'Avocette, et le Chevalier guignette. Une quinzaine d'autres espèces (anatidés, limicoles, grands échassiers, grèbes,...) séjournent également dans la baie en effectifs notables (voir liste autres espèces de la ZNIEFF de type II "Vallée de l'Odét" n° 0528).

Quelques plantes terrestres riveraines sont inscrites sur la Liste rouge armoricaine.

La végétation de pré-salé en bordure, sans être exceptionnelle, est relativement diversifiée. La zonation habituellement observée est la suivante (depuis le talus côtier vers la vase) : une formation, mais souvent discontinue ou absente, à chiendent ; une frange à obione faux-pourpier également très lacunaire, plutôt présente sur sol graveleux et autour des pointements rocheux, un cordon à aster maritime, très présent pratiquement sur tout le pourtour de la baie ; puis des formations plus larges à scirpe marin, ou parfois du jonc marin ; puis localement par endroit des communautés à salicornes, face à la vase nue.

En arrière du pré-salé, par places, des roselières à phragmites forment des rideaux plus ou moins larges, voire des formations plus importantes (vallons de Kergadiou, Stang Zu, polder ruiné de Lanniron). Quelques prairies humides, le talus boisé du trait de côte, des saulaies et des formations boisées (le plus souvent une hêtraie -chênaie à houx d'intérêt communautaire) complètent la revue des habitats terrestres.

Cette ZNIEFF est au contact de la ZNIEFF de type I n°05280001 "Tourbières de Kerogan et Stang Zu", elle est incluse dans la ZNIEFF de type II de la Vallée de l'Odét n°0528.

Autres espèces présentes sur le site:
ACHILLEA MILLEFOLIUM
AGROSTIS CURTISII



AGROSTIS STOLONIFERA
ANGELICA SYLVESTRIS
APIUM GRAVEOLENS
ARMERIA MARITIMA
ARTEMISIA VULGARIS
ASTER TRIPOLIUM
ATRIPLEX HASTATA
BALLOTA NIGRA
BETA VULGARIS subsp. MARITIMA
BETULA PUBESCENS
BIDENS CERNUA
CALYSTEGIA SEPIUM
CAREX EXTENSA
CAREX OTRUBAE
CASTANEA SATIVA
CHAMOMILLA SUAVEOLENS
CIRSIIUM PALUSTRE
COCHLEARIA ANGLICA
COCHLEARIA DANICA
CRATAEGUS MONOGYNA
CREPIS CAPILLARIS
CYPERUS ERAGROSTIS
DACTYLIS GLOMERATA
DAUCUS CAROTA
DIGITALIS PURPUREA
ERICA CINEREA
ERIGERON KARVINSKIANUS
EUPATORIUM CANNABINUM
FAGUS SYLVATICA
FESTUCA ARUNDINACEA
FESTUCA RUBRA
GERANIUM ROBERTIANUM
GLAUX MARITIMA
GLYCERIA FLUITANS
HALIMIONE PORTULACOIDES
HEDERA HELIX
HOLCUS LANATUS
HOLCUS MOLLIS
HYDROCOTYLE VULGARIS
HYPERICUM PERFORATUM
HYPOCHAERIS RADICATA
ILEX AQUIFOLIUM
JUNCUS BUFONIUS
JUNCUS EFFUSUS
JUNCUS GERARDII
JUNCUS MARITIMUS
LINARIA REPENS
LINUM BIENNE
LOLIUM PERENNE
LOTUS ANGUSTISSIMUS
LOTUS SUBBIFLORUS subsp. SUBBIFLORUS
LOTUS ULIGINOSUS
LYCHNIS FLOS-CUCULI
LYCOPUS EUROPAEUS
LYTHRUM SALICARIA
MELILOTUS ALBA
PASTINACA SATIVA
PICRIS ECHIOIDES
PICRIS HIERACIOIDES
PHALARIS ARUNDINACEA
PHRAGMITES AUSTRALIS
PLANTAGO CORONOPUS
PLANTAGO MARITIMA



POLYGONUM AVICULARE
POLYPOGON MONSPELIENSIS
POLYPOGON VIRIDIS
POTENTILLA ANSERINA
POTENTILLA ERECTA
PRUNUS SPINOSA
PUCCINELLIA MARITIMA
QUERCUS ILEX
QUERCUS ROBUR
RANUNCULUS ACRIS
RAPHANUS RAPHANISTRUM S.L.
RUBUS FRUTICOSUS
RUSCUS ACULEATUS
RUMEX ACETOSELLA
RUMEX CONGLOMERATUS
SALIX ATROCINEREA
SARCOCORNIA FRUTICOSA
SCIRPUS LACUSTRIS subsp. TABERNAEMONTANI
SCIRPUS MARITIMUS
SCUTELLARIA GALERICULATA
SEDUM TELEPHIUM
SENECIO AQUATICUS S.L.
SENECIO JACOBAEA
SENECIO SYLVATICUS
SOLANUM DULCAMARA
SPARTINA MARITIMA
SONCHUS ARVENSIS
SONCHUS OLERACEUS
SPERGULARIA MEDIA
SPERGULARIA RUPICOLA
SUAEDA MARITIMA
TEUCRIUM SCORODONIA
TRIGLOCHIN MARITIMA
ULMUS MINOR
UMBILICUS RUPESTRIS
VIOLA RIVINIANA
BLECHNUM SPICANT
DRYOPTERIS DILATATA
DRYOPTERIS FILIX-MAS
POLYPODIUM VULGARE
PTERIDIUM AQUILINUM

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Estuaire, delta
- Ria, aber, calanque
- Côte rocheuse, falaise maritime
- Mare, mardelle
- Source, résurgence

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pêche
- Navigation
- Tourisme et loisirs



- Port

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Domaine public fluvial
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine départemental

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Terrain acquis par le département grâce à la TDENS
- Zone de préemption du département
- Zone ND du POS
- Espace Classé Boisé
- Site inscrit selon la loi de 1930
- Site classé selon la loi de 1930
- Arrêté Préfectoral de Biotope

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Oiseaux
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Corridor écologique, zone de
passages, zone d'échanges
Etapas migratoires, zones de
stationnement, dortoirs
Zone particulière d'alimentation

Complémentaires

Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF de la Baie de Kerogan a été augmenté sur l'amont de l'estuaire de l'Odet jusqu'au niveau du chemin de halage en rive droite pour prendre en compte la Cochléaire des estuaires dont le biotope est protégée depuis 2005. A cette hauteur, les secteurs diversifiés sous influence maritime de la rive gauche sont également inclus (Lanniron, l'île aux rats).



4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Habitat humain, zones urbanisées	
Zones industrielles ou commerciales	
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	
Sports et loisirs de plein-air	
Chasse	
Pêche	
Atterrissements, envasement, assèchement	
Eutrophisation	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames 		

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
13.2 Estuaires		17	
14 Vasières et bancs de sable sans végétations		60	
15.3 Prés salés atlantiques		4	
53.1 Roselières		6	



6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
18.21 Groupements des falaises atlantiques			
22.12 Eaux mésotrophes			
31.2 Landes sèches			
31.8 Fourrés		1	
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			
38.2 Prairies de fauche de basse altitude			
41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles		4	
41.5 Chênaies acidiphiles		3	
81.1 Prairies sèches améliorées			
83.31 Plantations de conifères		2	
84.2 Bordures de haies		2	

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles			
81.1 Prairies sèches améliorées			
83.31 Plantations de conifères			
85 Parcs urbains et grands jardins			
86.1 Villes			
86.2 Villages			

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2407	Fulica atra Linnaeus, 1758							
	2618	Actitis hypoleucos Linnaeus, 1758							
	3116	Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758							
Angiospermes	88804	Carex punctata Gaudin, 1811							
	92026	Cochlearia aestuaria (J.Lloyd) Heywood, 1964							
	110226	Ononis reclinata L., 1763							
	132753	Carex pairae F.W.Schultz, 1868							

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Angiospermes	84724	Tripolium pannonicum (Jacq.) Dobroc., 1962							
	85946	Bidens cernua L., 1753							
	92029	Cochlearia anglica L., 1759							
	92038	Cochlearia danica L., 1753							
	92052	Cochlearia officinalis L., 1753							
	96785	Erigeron karvinskianus DC., 1836							
	100393	Puccinellia maritima (Huds.) Parl., 1850							
	104246	Juncus maritimus Lam., 1794							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109297	Narcissus pseudonarcissus L., 1753							
	109787	Halimione portulacoides (L.) Aellen, 1938							
	110899	Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997							
	113842	Plantago coronopus L., 1753							
	113905	Plantago maritima L., 1753							
	114589	Polygala serpyllifolia Hose, 1797							
	119884	Salicornia europaea L., 1753							
	123541	Silene uniflora subsp. uniflora							
	124431	Spartina maritima (Curtis) Fernald, 1916							
	128042	Tussilago farfara L., 1753							
	130677	Zostera noltei Hornem., 1832							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	3116	<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	92026	<i>Cochlearia aestuaria</i> (J.Lloyd) Heywood, 1964	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Wetlands international / Office nationale de la chasse et de la faune sauvage, coord. R. MAHEO(2003) "Limicoles séjournant en France".
- Bretagne Vivante(2003) "recensement d'oiseaux d'eau à la mi-janvier (coord. J. HENRY Quimper)."
- DIZERBO A-H.(1955) "note sur la flore phanérogame des rives de la ria de l'Odet, Penn Ar Bed 4-5 p.17-18".
- DIREN Bretagne.(1984) "ZNIEFF, 1ère génération n° 05280002, 1976, Baie de Kerogan, DIREN Bretagne."
- DURFORT José() "".
- CBNB() "Répartition des plantes protégées dans la région de Quimper, fichier communal Quimper, CBNB/SIVALODET".
- CBNB(1996) "Les carnets de la nature en Bretagne, la flore bretonne, région Bretagne".
- DDAF 29(2005) "dossier scientifique de l'Arrêté de protection de biotope du chemin de halage de l'Odet."
- RAGOT Remy() "".
- CBNB(2005) "BD - Base de données informatisées du CBNB".



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

VALLEE DE L'ODET (Identifiant national : 530014734)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 05280000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DURFORT JOSE, 2015.- 530014734, VALLEE DE L'ODET. - INPN, SPN-MNHN Paris, 16P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530014734.pdf>

Région en charge de la zone : Bretagne
Rédacteur(s) : DURFORT JOSE
Centroïde calculé : 117566°-2344402°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	9
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	9
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	10
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	11
6. HABITATS	11
7. ESPECES	13
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	16
9. SOURCES	16



1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : [530010394](#) - BAIE DE KEROGAN ET ESTUAIRE DE L'ODET AMONT (Id reg. : 05280002)

1.1 Localisation administrative

- Bénodet (INSEE : 29006)
- Clohars-Fouesnant (INSEE : 29032)
- Combrit (INSEE : 29037)
- Gouesnach (INSEE : 29060)
- Plomelin (INSEE : 29170)
- Quimper (INSEE : 29232)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 0
Maximum (m) : 56

1.3 Superficie

2629,25 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [530010394](#) - BAIE DE KEROGAN ET ESTUAIRE DE L'ODET AMONT (Type 1) (Id reg. : 05280002)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de type II de la Vallée de l'Odét concerne la partie estuarienne du fleuve Odét, des quais du port de Quimper jusqu'à son arrivée dans l'Anse maritime de Bénodet, ainsi qu'en rive droite l'Anse de Combrit et une partie des ruisseaux l'alimentant sur l'amont, et les anses plus ou moins profondes de la rive gauche (Toulven, St Cadou, Pors Guen, Kerandraon, Penfoul). Le périmètre est tracé de manière à inclure toutes les zones boisées importantes qui se développent sur les coteaux pentus ou bien les marges terrestres en pente plus douce de la Baie de Kerogan et des anses de Toulven et St-Cadou. Ces bois, qui contribuent au grand intérêt paysager de la ria de l'Odét sont également à la base des hêtraies-chênaies atlantiques à houx, habitat forestier d'intérêt communautaire, dont on rencontre encore le type en de nombreux endroits. Cet habitat est toutefois souvent bien moins caractérisé du fait de l'interférence avec des résineux (sapins), ou bien une pinède plantée se substitue à la strate arborée feuillue d'origine. Ils contiennent le long de la côte un arbuste protégé en Bretagne, l'arbousier. Les vallons un peu frais abritent l'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*) protégé et d'intérêt communautaire. La présence des grands arbres de la futaie forestière, assez répandue, favorise les rapaces diurnes qui atteignent une diversité et des densités remarquables pour la Bretagne. Ce sont en particulier la reproduction sur la zone de l'Aigle botté (cas unique dans l'Ouest de la France), de l'Autour des palombes, de la Bondrée apivore, et la fréquentation des lieux par plusieurs individus de Balbusard pêcheur qui ont justifié la désignation d'une partie de la zone (secteur de l'Anse de Combrit) en Zone de Protection Spéciale (ZPS "Rivières de Pont l'Abbé et de l'Odét", désignée le 7 mars 2006 et intégrée au réseau Natura 2000). D'autres oiseaux d'intérêt communautaire, forestier reproducteur comme le Pic noir, ou se nourrissants et hivernants en nombre sur les vasières comme l'Avocette élégante, devraient pouvoir aussi être concernés par les mesures de protection et de conservation qui peuvent découler de la ZPS (bien que la Baie de Kerogan où séjourne cette dernière espèce ne soit pas dans la ZPS).

La vasière qui découvre à marée basse, et les communautés de prés-salés de différents niveaux réalisant une frange plus ou moins large au contact du trait côtier sont aussi des habitats déterminants.

Des unités de landes à bruyères, sèches ou un peu humides, existent en plusieurs endroits (Lanroz, Toulven notamment), il serait bon qu'elles ne fassent pas l'objet de nouveaux boisements artificiels (ni de drainage). La petite mais remarquable tourbière de Toulven (propriété communale de Quimper) pourrait faire aussi l'objet d'un repérage en ZNIEFF de type I, comme les tourbières de Kerogan et Stang Zu (ZNIEFF n° 05280001) et la Baie de Kerogan (ZNIEFF n° 05280002) [voir ces fiches]

Autres espèces présentes sur le site:
ACCIPITER NISUS
ANAS PENELOPE
ANAS PLATYRHYNCHOS
ARDEA CINEREA



ANAS CRECCA
AYTHYA FULIGULA
BUTEO BUTEO
CALIDRIS ALPINA
EGRETTA GARZETTA
FALCO TINNUNCULUS
GALLINAGO GALLINAGO
GAVIA STELLATA
MELANITTA FUSCA
NUMENIUS ARQUATA
PHALACROCORAX CARBO
PLATALEA LEUCORODIA
PLUVIALIS SQUATAROLA
PODICEPS CRISTATUS
PODICEPS NIGRICOLLIS
TACHYBAPTUS RUFICOLLIS
TADORNA TADORNA
THRESKIORNIS AETHIOPICUS
TRINGA OCHROPUS
ACER CAMPESTRE
ACER PSEUDOPLATANUS
ACHILLEA MILLEFOLIUM
AGROSTIS CANINA
AGROSTIS CAPILLARIS
AGROSTIS CURTISII
AGROSTIS STOLONIFERA
AGROSTIS VINEALIS
AIRA CARYOPHYLLEA
AIRA PRAECOX
AJUGA REPTANS
ALLIUM TRIQUETRUM
ALLIUM VINEALE
ALNUS GLUTINOSA
ANAGALLIS ARVENSIS
ANGELICA SYLVESTRIS
ANTHOXANTHUM ODORATUM
ANTHRISCUS SYLVESTRIS
APHANES MICROCARPA
APIUM GRAVEOLENS
APIUM NODIFLORUM
ARABIDOPSIS THALIANA
ARTEMISIA VULGARIS
ARCTIUM MINUS
ARMERIA MARITIMA
ARRHENATHERUM ELATIUS subsp. BULBOSUS
ASTER TRIPOLIUM
ATRIPLEX HASTATA
BALLOTA NIGRA
BELLIS PERENNIS
BETA VULGARIS subsp. MARITIMA
BETULA PUBESCENS
BRACHYPODIUM SYLVATICUM
BROMUS DIANDRUS
BROMUS HORDEACEUS
BROMUS STERILIS
CALLITRICHE STAGNALIS
CALLUNA VULGARIS
CALYSTEGIA SEPIUM
CAPSELLA BURSA-PASTORIS
CARDAMINE FLEXUOSA
CARDAMINE HIRSUTA
CARDAMINE PRATENSIS
CAREX BINERVIS



CAREX DEMISSA
CAREX DISTANS
CAREX ECHINATA
CAREX EXTENSA
CAREX LAEVIGATA
CAREX OTRUBAE
CAREX OVALIS
CAREX PANICEA
CAREX PANICULATA
CAREX PILULIFERA
CARPINUS BETULUS
CASTANEA SATIVA
CENTAURIUM ERYTHRAEA
CERASTIUM FONTANUM subsp. TRIVIALE
CERASTIUM GLOMERATUM
CHAMAEMELUM NOBILE
CHAMOMILLA SUAVEOLENS
CHENOPODIUM ALBUM subsp. ALBUM
CHRYSANTHEMUM SEGETUM
CIRCAEA LUTETIANA
CIRSIUM ARVENSE
CIRSIUM FILIPENDULUM
CIRSIUM PALUSTRE
CIRSIUM VULGARE subsp. VULGARE
CLINOPODIUM VULGARE
COCHLEARIA ANGLICA
COCHLEARIA DANICA
CONOPODIUM MAJUS
CONYZA FLORIBUNDA
CRASSULA TILLAEA
CRATAEGUS MONOGYNA
CREPIS CAPILLARIS
CREPIS VESICARIA
CRITHMUM MARITIMUM
CYPERUS ERAGROSTIS
CYTISUS SCOPARIUS
DACTYLIS GLOMERATA
DANTHONIA DECUMBENS
DAUCUS CAROTA
DIGITALIS PURPUREA
ELEOCHARIS MULTICAULIS
ELEOCHARIS PALUSTRIS
EPILOBIUM LANCEOLATUM
EPILOBIUM MONTANUM
ERICA CILIARIS
ERICA CINEREA
ERICA TETRALIX
ERIGERON KARVINSKIANUS
EUPATORIUM CANNABINUM
EUPHORBIA AMYGDALOIDES
FAGUS SYLVATICA
FESTUCA ARUNDINACEA
FESTUCA RUBRA
FILAGINELLA ULIGINOSA
FRAGARIA MOSCHATA
FRAGARIA VESCA
FRAXINUS EXCELSIOR
FUMARIA MURALIS
GALEOPSIS TETRAHIT
GALIUM APARINE
GALIUM PALUSTRE
GALIUM SAXATILE
GERANIUM DISSECTUM



GERANIUM MOLLE
GERANIUM PURPUREUM
GERANIUM ROBERTIANUM
GEUM URBANUM
GLAUX MARITIMA
GLYCERIA FLUITANS
GLECHOMA HEDERACEA
GLYCERIA FLUITANS
HALIMIONE PORTULACOIDES
HEDERA HELIX
HERACLEUM SPHONDYLIIUM
HIERACIUM PILOSELLA
HOLCUS LANATUS
HOLCUS MOLLIS
HORDEUM MURINUM
HYACINTHOIDES NON-SCRIPTA
HYDROCOTYLE VULGARIS
HYPERICUM ANDROSAEMUM
HYPERICUM ELODES
HYPERICUM HUMIFUSUM
HYPERICUM PERFORATUM
HYPERICUM PULCHRUM
HYPERICUM TETRAPTERUM
HYPOCHAERIS RADICATA
ILEX AQUIFOLIUM
ILLECEBRUM VERTICILLATUM
IRIS FOETIDISSIMA
IRIS PSEUDACORUS
JASIONE MONTANA
JUNCUS ACUTIFLORUS
JUNCUS BUFONIUS
JUNCUS BULBOSUS
JUNCUS CAPITATUS
JUNCUS CONGLOMERATUS
JUNCUS EFFUSUS
JUNCUS GERARDII
JUNCUS MARITIMUS
JUNCUS TENUIS
LAPSANA COMMUNIS
LATHYRUS PRATENSIS
LEMNA MINOR
LEONTODON TARAXACOIDES
LEUCANTHEMUM VULGARE
LIGUSTRUM VULGARE
LINARIA REPENS
LINUM BIENNE
LOBELIA URENS
LOLIUM MULTIFLORUM
LOLIUM PERENNE
LONICERA PERICLYMENUM
LOTUS ANGUSTISSIMUS
LOTUS SUBBIFLORUS subsp. SUBBIFLORUS
LOTUS ULIGINOSUS
LUZULA CAMPESTRIS
LUZULA FORSTERI
LUZULA MULTIFLORA
LYCOPUS EUROPAEUS
LYCHNIS FLOS-CUCULI
LYCOPUS EUROPAEUS
LYTHRUM HYSSOPIFOLIA
LYTHRUM PORTULA
LYTHRUM SALICARIA
MALUS COMMUNIS



MATRICARIA SUAVEOLENS
MEDICAGO ARABICA
MEDICAGO LUPULINA
MELAMPYRUM PRATENSE
MELILOTUS ALBA
METHASTASIS AQUATICA
MERCURIALIS ANNUA
MILLIUM EFFUSUM
MISOPATES ORONTIUM
MOEHRINGIA TRINERVIA
MOLINIA CAERULEA
OENANTHE CROCATI
OENANTHE LACHENALI
ORNITHOPUS PERPUSILLUS
OXALIS EUROPAEA
PASTINACA SATIVA
PEDICULARIS SYLVATICA
PENTAGLOTTIS SEMPERVIRENS
PICRIS ECHIOIDES
PICRIS HIERACIOIDES
PHALARIS ARUNDINACEA
PHYTOLACCA AMERICANA
PHRAGMITES AUSTRALIS
PLANTAGO CORONOPUS
PLANTAGO LANCEOLATA
PLANTAGO MAJOR
PLANTAGO MARITIMA
POA ANNUA
POA PRATENSIS
POA TRIVIALIS
POLYGONUM AVICULARE
POLYGONUM HYDROPIPER
POLYGONUM PERSICARIA
POLYPOGON MONSPELIENSIS
POLYPOGON VIRIDIS
POTENTILLA ANGLICA
POTENTILLA ANSERINA
POTENTILLA ERECTA
POTENTILLA REPTANS
PRIMULA VULGARIS
PRUNELLA VULGARIS
PRUNUS AVIUM
PRUNUS LAUROCERASUS
PRUNUS SPINOSA
PUCCINELLIA MARITIMA
PYRUS CORDATA
QUERCUS ILEX
QUERCUS ROBUR
QUERCUS RUBRA
RANUNCULUS ACRIS
RANUNCULUS FICARIA
RANUNCULUS FLAMMULA
RANUNCULUS REPENS
RANUNCULUS SCLELERATUS
RAPHANUS RAPHANISTRUM S.L.
RHODODENDRON PONTICUM
ROBINIA PSEUDACACIA
ROSA CANINA
ROMULEA COLUMNNAE
RUBIA PEREGRINA
RUBUS FRUTICOSUS
RUSCUS ACULEATUS
RUMEX ACETOSA



RUMEX ACETOSELLA
RUMEX CONGLOMERATUS
RUMEX CRISPUS
RUMEX OBTUSIFOLIUS
RUMEX SANGUINEUS
RUSCUS ACULEATUS
SAGINA APETALA
SAGINA MARITIMA
SAGINA PROCUMBENS
SALIX ATROCINEREA
SAMBUCUS NIGRA
SARCOCORNIA FRUTICOSA
SARCOCORNIA PERENNE
SCIRPUS CERNUUS
SCIRPUS FLUITANS
SCIRPUS LACUSTRIS subsp. TABERNAEMONTANI
SCIRPUS MARITIMUS
SCIRPUS SETACEUS
SCORZONERA HUMILIS
SCROPHULARIA NODOSA
SCROPHULARIA SCORODONIA
SCUTELLARIA GALERICULATA
SEDUM ANGLICUM
SEDUM TELEPHIUM
SENECIO AQUATICUS S.L.
SENECIO JACOBAEA
SENECIO SYLVATICUS
SHERARDIA ARVENSIS
SILENE ALBA
SILENE DIOICA
SILENE GALLICA
SILENE NUTANS
SILENE VULGARIS subsp. MARITIMA
SILENE VULGARIS subsp. MONTANA
SILENE VULGARIS subsp. VULGARIS
SIMETHIS PLANIFOLIA
SINAPIS ARVENSIS
SISYMBRIUM OFFICINALE
SOLANUM DULCAMARA
SORBUS AUCUPARIA
SPARTINA MARITIMA
SONCHUS ARVENSIS subsp. ARVENSIS
SONCHUS OLERACEUS
SPERGULARIA MEDIA
SPERGULARIA RUBRA
SPERGULARIA RUPICOLA
STACHYS ARVENSIS
STACHYS OFFICINALIS
STACHYS SYLVATICA
STELLARIA ALSINE
STELLARIA HOLOSTEA
STELLARIA MEDIA
SUAEDA MARITIMA
TAMUS COMMUNIS
TARAXACUM OFFICINALE
TEUCRIUM SCORODONIA
TRIFOLIUM DUBIUM
TRIFOLIUM MICRANTHUM
TRIFOLIUM PRATENSE
TRIFOLIUM REPENS
TRIGLOCHIN MARITIMA
TRITONIA CROCOSMIFLORA
ULEX EUROPAEUS



ULMUS MINOR
UMBILICUS RUPESTRIS
URTICA DIOICA
VACCINIUM MYRTILLUS
VERONICA ARVENSIS
VERONICA CHAMAEDRYIS
VERONICA HEDERIFOLIA
VERONICA OFFICINALIS
VERONICA SCUTELLATA
VERONICA SERPYLLIFOLIA
VICIA HIRSUTA
VICIA SATIVA subsp. NIGRA
VICIA TETRASPERMA
VINCA MINOR
VIOLA RIVINIANA
VULPIA BROMOIDES
WALHENBERGIA HEDERACEA
ABIES ALBA
PINUS PINASTER
PINUS RADIATA
ASPLENIUM ADIANTUM-NIGRUM
ASPLENIUM OBOVATUM subsp. BILLOTII
ASPLENIUM TRICHOMANES
ATHYRIUM FILIX-FEMINA
BLECHNUM SPICANT
DRYOPTERIS AFFINIS subsp. AFFINIS
DRYOPTERIS DILATATA
DRYOPTERIS FILIX-MAS
PHYLLITIS SCOLOPENDRIUM
POLYPODIUM INTERJECTUM
POLYPODIUM VULGARE
POLYSTICHUM SETIFERUM
PTERIDIUM AQUILINUM

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Ria, aber, calanque
- Estuaire, delta
- Talweg
- Escarpement, versant pentu
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

manque 21, 31, 62.

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Pêche
- Chasse
- Navigation
- Tourisme et loisirs
- Urbanisation discontinue, agglomération
- Urbanisation continue, centre urbain
- Circulation routière ou autoroutière
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire



1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine public fluvial
- Etablissement public
- Domaine départemental
- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

manque 64.

1.6.4 Mesures de protection

- Site classé selon la loi de 1930
- Site inscrit selon la loi de 1930
- Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral
- Terrain acquis par le département grâce à la TDENS
- Zone de préemption du département
- Zone ND du POS
- Espace Classé Boisé
- Arrêté Préfectoral de Biotopie
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Oiseaux
Floristique
Ptéridophytes
Phanérogames

Fonctionnels

Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges
Etapas migratoires, zones de stationnement, dortoirs
Zone particulière d'alimentation
Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Paysager
Historique
Palynologique
Artistique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF de type II de la Vallée de l'Odet reste assez proche du précédent, il se prolonge toutefois à présent sur les vallées boisées du Ruisseau de Corroac'h et de son affluent, dans la poursuite de l'Anse de Combrit, pour des raisons ornithologiques principalement. L'ensemble des anses saumâtres de Toulven et St Cadou et leur environnement en bois et landes sont également inclus dans la zone. La partie Odet de la ZPS "Rivières de Pont-l'Abbé et de l'Odet" est incluse dans



cette ZNIEFF, ainsi qu'une bonne partie des sites classés et inscrits (pour leur environnement boisé en particulier) qui sont au contact de l'Odet.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Habitat humain, zones urbanisées	
Zones industrielles ou commerciales	
Route	
Transport d'énergie	
Dépôts de matériaux, décharges	
Rejets de substances polluantes dans les eaux	potentiel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Réel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Réel
Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture	
Mises en culture, travaux du sol	
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	
Traitements de fertilisation et pesticides	Réel
Pâturage	
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	
Plantations, semis et travaux connexes	
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	
Sports et loisirs de plein-air	
Chasse	
Pêche	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes 		

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
13 Estuaires et rivières tidales (soumises à marées)		16	
14 Vasières et bancs de sable sans végétations		10	
31.2 Landes sèches		1	
41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles		35	
51 Tourbières hautes			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
18.1 Falaises maritimes nues		1	
18.21 Groupements des falaises atlantiques			
22.1 Eaux douces			
24.1 Lits des rivières			
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			
37.2 Prairies humides eutrophes			
38 Prairies mésophiles		1	
44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
53.1 Roselières		1	
81.1 Prairies sèches améliorées		7	
82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée		10	
83.1 Vergers de hautes tiges			
83.3 Plantations		10	
85 Parcs urbains et grands jardins		3	
86.1 Villes		1	
86.2 Villages			
86.3 Sites industriels en activité		1	
89.2 Lagunes industrielles et canaux d'eau douce			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41 Forêts caducifoliées			
81 Prairies améliorées			
82 Cultures			
83 Vergers, bosquets et plantations d'arbres			
86.1 Villes			
86.2 Villages			

6.4 Commentaire sur les habitats

Pour les milieux déterminants:

14x15 10 %

41.12 (x 83.31pp) 35 %

31.2 (et 31.1) 1 %



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2407	Fulica atra Linnaeus, 1758							
	2618	Actitis hypoleucos Linnaeus, 1758							
	2651	Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)							
	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)							
	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758							
	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)							
	2891	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)							
	3116	Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758							
	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)							
Angiospermes	83481	Arbutus unedo L., 1753							
	88804	Carex punctata Gaudin, 1811							
	92026	Cochlearia aestuaria (J.Lloyd) Heywood, 1964							
	95438	Drosera intermedia Hayne, 1798							
	95442	Drosera rotundifolia L., 1753							
	106807	Luronium natans (L.) Raf., 1840							
	109372	Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762							
	110226	Ononis reclinata L., 1763							
	113626	Pinguicula lusitanica L., 1753							
	117731	Rhynchospora alba (L.) Vahl, 1805							
	132753	Carex pairae F.W.Schultz, 1868							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Fougères	111815	Osmunda regalis L., 1753							

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Angiospermes	84724	Tripolium pannonicum (Jacq.) Dobrocz., 1962							
	85946	Bidens cernua L., 1753							
	92029	Cochlearia anglica L., 1759							
	92038	Cochlearia danica L., 1753							
	92052	Cochlearia officinalis L., 1753							
	96785	Erigeron karvinskianus DC., 1836							
	100393	Puccinellia maritima (Huds.) Parl., 1850							
	104246	Juncus maritimus Lam., 1794							
	109297	Narcissus pseudonarcissus L., 1753							
	109787	Halimione portulacoides (L.) Aellen, 1938							
	110899	Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997							
	113842	Plantago coronopus L., 1753							
	113905	Plantago maritima L., 1753							
	114589	Polygala serpyllifolia Hose, 1797							
	119884	Salicornia europaea L., 1753							
	123541	Silene uniflora subsp. uniflora							
124431	Spartina maritima (Curtis) Fernald, 1916								
128042	Tussilago farfara L., 1753								



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	130677	Zostera noltei Hornem., 1832							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2651	<i>Hieraaetus pennatus</i> (Gmelin, 1788)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2660	<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
2891	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
3116	<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Angiospermes	92026	<i>Cochlearia aestuaria</i> (J.Lloyd) Heywood, 1964	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	95438	<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	106807	<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)				
Fougères	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Bretagne Vivante(2003) "recensement d'oiseaux d'eau à la mi-janvier (coord. J. HENRY Quimper).".
- DURFORT J.(2003) "réactualisation de l'inventaire des tourbières du Finistère, FCBE / département du Finistère.".
- DIZERBO A-H.(1955) "note sur la flore phanérogame des rives de la ria de l'Odet, Penn Ar Bed 4-5 p.17-18".
- SEPNB(1985) "données ornithologiques.".
- DIREN Bretagne.(1992) "ZNIEFF, type II, 1ère génération n° 0528, 1992, Vallée de l'Odet, DIREN Bretagne.".



- DIREN Bretagne.(2006) "Fiche Natura 2000 du site ZPS rivières de Pont-l'Abbé et de l'Odet".
- CANEVET Paul() "".
- RAGOT Remy() "".
- CBNB(2005) "BD - Base de données informatisées du CBNB".